

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840017400015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	47
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL	BP 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 185
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	750
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 562 325.00	3 714 426.00	911.55	932.16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

001
002
021
023

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 811 673,33	3 583 993,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 227 680,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 811 673,33	4 811 673,33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 657 508,24	4 402 293,84
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 976 510,49	1 086 104,35
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 145 620,54
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 634 018,73	5 634 018,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 445 692,06	10 445 692,06
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 002 730,93	0,00	963 050,00	963 050,00	963 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 709 500,00	0,00	1 780 700,00	1 780 700,00	1 780 700,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	209 879,00	0,00	190 120,00	190 120,00	190 120,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 923 609,93	0,00	2 937 870,00	2 937 870,00	2 937 870,00
66	Charges financières	26 500,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues	85 116,00		65 750,00	65 750,00	65 750,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 052 725,93	0,00	3 044 120,00	3 044 120,00	3 044 120,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 692 500,00		1 498 373,33	1 498 373,33	1 498 373,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	252 215,00		269 180,00	269 180,00	269 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 944 715,00		1 767 553,33	1 767 553,33	1 767 553,33
TOTAL		4 997 440,93	0,00	4 811 673,33	4 811 673,33	4 811 673,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 673,33
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 500,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	246 940,00	0,00	214 619,00	214 619,00	214 619,00
73	Impôts et taxes	2 541 442,00	0,00	2 598 953,00	2 598 953,00	2 598 953,00
74	Dotations et participations	681 507,00	0,00	683 556,00	683 556,00	683 556,00
75	Autres produits de gestion courante	128 200,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 608 589,00	0,00	3 534 128,00	3 534 128,00	3 534 128,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	700,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 609 389,00	0,00	3 542 228,00	3 542 228,00	3 542 228,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	44 905,00		41 765,00	41 765,00	41 765,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		44 905,00		41 765,00	41 765,00	41 765,00
TOTAL		3 654 294,00	0,00	3 583 993,00	3 583 993,00	3 583 993,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 227 680,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 673,33
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 725 788,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 890,44	7 820,13	35 200,00	35 200,00	43 020,13
204	Subventions d'équipement versées	22 722,00	4 574,00	6 861,00	6 861,00	11 435,00
21	Immobilisations corporelles	1 165 187,86	511 862,81	879 378,00	879 378,00	1 391 240,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 347 924,64	1 452 253,55	2 625 604,24	2 625 604,24	4 077 857,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 580 724,94	1 976 510,49	3 547 043,24	3 547 043,24	5 523 553,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 321,40	0,00	62 700,00	62 700,00	62 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	60 321,40	0,00	62 700,00	62 700,00	62 700,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 641 046,34	1 976 510,49	3 609 743,24	3 609 743,24	5 586 253,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	44 905,00		41 765,00	41 765,00	41 765,00
041	Opérations patrimoniales (4)	57 800,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	102 705,00		47 765,00	47 765,00	47 765,00
	TOTAL	4 743 751,34	1 976 510,49	3 657 508,24	3 657 508,24	5 634 018,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 634 018,73
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 123 604,35	1 086 104,35	852 222,34	852 222,34	1 938 326,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	750 000,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 100,00	0,00	14 050,00	14 050,00	14 050,00
	Total des recettes d'équipement	1 885 704,35	1 086 104,35	1 543 272,34	1 543 272,34	2 629 376,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	128 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 044 135,83	0,00	807 468,17	807 468,17	807 468,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
	Total des recettes financières	1 190 135,83	0,00	1 085 468,17	1 085 468,17	1 085 468,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 075 840,18	1 086 104,35	2 628 740,51	2 628 740,51	3 714 844,86

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 692 500,00		1 498 373,33	1 498 373,33	1 498 373,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	252 215,00		269 180,00	269 180,00	269 180,00
041	Opérations patrimoniales (4)	57 800,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 002 515,00		1 773 553,33	1 773 553,33	1 773 553,33
TOTAL		5 078 355,18	1 086 104,35	4 402 293,84	4 402 293,84	5 488 398,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	145 620,54
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 634 018,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

1 725 788,33

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	963 050,00		963 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 780 700,00		1 780 700,00
014	Atténuations de produits	4 000,00		4 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	190 120,00		190 120,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 000,00	0,00	24 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	15 000,00	269 180,00	284 180,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	65 750,00		65 750,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 498 373,33	1 498 373,33
Dépenses de fonctionnement – Total		3 044 120,00	1 767 553,33	4 811 673,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 673,33
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 065,00	11 065,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	62 700,00	0,00	62 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	43 020,13	0,00	43 020,13
204	Subventions d'équipement versées	11 435,00	0,00	11 435,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 391 240,81	36 700,00	1 427 940,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 077 857,79	0,00	4 077 857,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 586 253,73	47 765,00	5 634 018,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 634 018,73
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 000,00		9 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	214 619,00		214 619,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		30 700,00	30 700,00
73	Impôts et taxes	2 598 953,00		2 598 953,00
74	Dotations et participations	683 556,00		683 556,00
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	0,00	28 000,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	11 065,00	19 065,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 542 228,00	41 765,00	3 583 993,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 227 680,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 673,33
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	230 000,00	5 000,00	235 000,00
13	Subventions d'investissement	1 938 326,69	0,00	1 938 326,69
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	677 000,00	0,00	677 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 050,00	0,00	14 050,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		269 180,00	269 180,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 498 373,33	1 498 373,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	48 000,00		48 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 907 376,69	1 773 553,33	4 680 930,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	145 620,54
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	807 468,17
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 634 018,73
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 002 730,93	963 050,00	963 050,00
60611	Eau et assainissement	35 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	110 000,00	112 000,00	112 000,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	500,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	55 000,00	55 000,00	55 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	48 000,00	48 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 500,00	8 800,00	8 800,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 500,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	19 000,00	19 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	24 200,00	24 200,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	7 000,00	7 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 500,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	154 065,93	124 850,00	124 850,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	65 000,00	70 000,00	70 000,00
6161	Multirisques	33 000,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	4 700,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	24 000,00	33 500,00	33 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	78 500,00	100 000,00	100 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	11 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 600,00	1 600,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	6 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	23 000,00	23 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 500,00	11 500,00	11 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 000,00	15 000,00	15 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 365,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	15 500,00	15 500,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 709 500,00	1 780 700,00	1 780 700,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	5 500,00	5 500,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 500,00	17 700,00	17 700,00
6411	Personnel titulaire	915 500,00	998 700,00	998 700,00
6413	Personnel non titulaire	185 500,00	147 000,00	147 000,00
64162	Emplois d'avenir	18 500,00	19 200,00	19 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	4 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	181 500,00	190 000,00	190 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	258 000,00	281 000,00	281 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	7 600,00	7 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	104 000,00	100 000,00	100 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	4 000,00	4 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 500,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	209 879,00	190 120,00	190 120,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6531	Indemnités	66 000,00	67 000,00	67 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	1 800,00	1 800,00
65548	Autres contributions	9 800,00	9 800,00	9 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	1 800,00	1 800,00
657362	Subv. fonct. CCAS	17 000,00	8 500,00	8 500,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	480,00	480,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	57 079,00	62 240,00	62 240,00
65888	Autres	2 000,00	2 500,00	2 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 923 609,93	2 937 870,00	2 937 870,00
66	Charges financières (b)	26 500,00	24 000,00	24 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 500,00	23 500,00	23 500,00
6688	Autres	1 000,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	85 116,00	65 750,00	65 750,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 052 725,93	3 044 120,00	3 044 120,00
023	Virement à la section d'investissement	1 692 500,00	1 498 373,33	1 498 373,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	252 215,00	269 180,00	269 180,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	252 215,00	269 180,00	269 180,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 944 715,00	1 767 553,33	1 767 553,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 944 715,00	1 767 553,33	1 767 553,33
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 997 440,93	4 811 673,33	4 811 673,33

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 811 673,33
--	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 500,00	9 000,00	9 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 500,00	9 000,00	9 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	246 940,00	214 619,00	214 619,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	40,00	40,00	40,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 000,00	16 000,00	16 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 000,00	2 500,00	2 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	7 500,00	7 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	66 900,00	36 700,00	36 700,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	3 000,00	6 379,00	6 379,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	25 000,00	2 800,00	2 800,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	1 500,00	1 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes	2 541 442,00	2 598 953,00	2 598 953,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 936 293,00	1 992 578,00	1 992 578,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	336 149,00	322 375,00	322 375,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	0,00	135 000,00	135 000,00
7336	Droits de place	84 000,00	84 000,00	84 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	120 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	681 507,00	683 556,00	683 556,00
7411	Dotation forfaitaire	143 000,00	128 665,00	128 665,00
74121	Dotation de solidarité rurale	210 000,00	210 000,00	210 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	35 000,00	40 000,00	40 000,00
744	FCTVA	6 000,00	3 000,00	3 000,00
7461	DGD	200,00	200,00	200,00
74718	Autres participations Etat	17 000,00	19 500,00	19 500,00
7472	Participat° Régions	1 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	2 800,00	2 800,00
74751	Participat° GFP de rattachement	140 000,00	140 000,00	140 000,00
7478	Participat° Autres organismes	38 000,00	50 000,00	50 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	15 098,00	15 071,00	15 071,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	74 209,00	74 320,00	74 320,00
75	Autres produits de gestion courante	128 200,00	28 000,00	28 000,00
752	Revenus des immeubles	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	100 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	200,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 608 589,00	3 534 128,00	3 534 128,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
7688	Autres	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	8 000,00	8 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	200,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 500,00	3 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 609 389,00	3 542 228,00	3 542 228,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	44 905,00	41 765,00	41 765,00
722	Immobilisations corporelles	32 600,00	30 700,00	30 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 305,00	11 065,00	11 065,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 905,00	41 765,00	41 765,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 654 294,00	3 583 993,00	3 583 993,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 227 680,33
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 673,33
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	44 890,44	35 200,00	35 200,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	13 154,44	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 736,00	35 200,00	35 200,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	22 722,00	6 861,00	6 861,00
2041631	ADM : Bien mobilier, matériel	9 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	13 722,00	6 861,00	6 861,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 165 187,86	879 378,00	879 378,00
2111	Terrains nus	351 047,00	205 513,00	205 513,00
2128	Autres agencements et aménagements	46 918,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	196 403,60	95 640,00	95 640,00
2138	Autres constructions	0,00	10 410,00	10 410,00
2151	Réseaux de voirie	285 964,00	180 120,00	180 120,00
2152	Installations de voirie	31 906,92	2 040,00	2 040,00
21533	Réseaux câblés	25 182,00	11 850,00	11 850,00
21538	Autres réseaux	0,00	106 300,00	106 300,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	64 496,09	36 445,00	36 445,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	40 344,22	14 100,00	14 100,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	43 610,40	44 120,00	44 120,00
2161	Oeuvres et objets d'art	31 509,40	55 250,00	55 250,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 365,43	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 409,20	33 990,00	33 990,00
2184	Mobilier	8 100,00	16 600,00	16 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 931,60	42 000,00	42 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 347 924,64	2 625 604,24	2 625 604,24
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 215 889,44	2 440 054,24	2 440 054,24
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	171 500,00	171 500,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	19 935,20	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	12 100,00	14 050,00	14 050,00
Total des dépenses d'équipement		4 580 724,94	3 547 043,24	3 547 043,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 321,40	62 700,00	62 700,00
1641	Emprunts en euros	60 321,40	62 700,00	62 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		60 321,40	62 700,00	62 700,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 641 046,34	3 609 743,24	3 609 743,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	44 905,00	41 765,00	41 765,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	12 305,00	11 065,00	11 065,00
13911	Etat et établissements nationaux	330,00	735,00	735,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 925,00	1 925,00	1 925,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	8 905,00	8 200,00	8 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 145,00	205,00	205,00
	Charges transférées (9)	32 600,00	30 700,00	30 700,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	30 700,00	30 700,00
2135	Installations générales, agencements	28 500,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 700,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 400,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	57 800,00	6 000,00	6 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 050,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	45 000,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	3 100,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 400,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 100,00	1 000,00	1 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 150,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		102 705,00	47 765,00	47 765,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 743 751,34	3 657 508,24	3 657 508,24

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 976 510,49
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 634 018,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 123 604,35	852 222,34	852 222,34
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 648,00	1 648,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	381 666,35	467 046,34	467 046,34
1322	Subv. non transf. Régions	186 588,00	151 611,00	151 611,00
1323	Subv. non transf. Départements	227 400,00	90 000,00	90 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	55 500,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	200 000,00	138 400,00	138 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	3 517,00	3 517,00
1341	D.E.T.R. non transférable	72 450,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	750 000,00	677 000,00	677 000,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	677 000,00	677 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 100,00	14 050,00	14 050,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	12 100,00	14 050,00	14 050,00
Total des recettes d'équipement		1 885 704,35	1 543 272,34	1 543 272,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 172 135,83	1 037 468,17	1 037 468,17
10222	FCTVA	78 000,00	180 000,00	180 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 044 135,83	807 468,17	807 468,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	48 000,00	48 000,00
Total des recettes financières		1 190 135,83	1 085 468,17	1 085 468,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 075 840,18	2 628 740,51	2 628 740,51
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 692 500,00	1 498 373,33	1 498 373,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	252 215,00	269 180,00	269 180,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 805,00	8 050,00	8 050,00
28031	Frais d'études	1 825,00	1 850,00	1 850,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 595,00	30 595,00	30 595,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	935,00	935,00	935,00
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	4 320,00	4 320,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00	6 100,00	6 100,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 960,00	2 960,00	2 960,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	13 830,00	12 720,00	12 720,00
28051	Concessions et droits similaires	8 705,00	7 150,00	7 150,00
281312	Bâtiments scolaires	790,00	800,00	800,00
28135	Installations générales, agencements, ..	26 370,00	39 650,00	39 650,00
28138	Autres constructions	5 250,00	5 250,00	5 250,00
28152	Installations de voirie	1 330,00	1 350,00	1 350,00
281534	Réseaux d'électrification	590,00	600,00	600,00
281538	Autres réseaux	1 285,00	1 300,00	1 300,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	17 225,00	24 400,00	24 400,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 005,00	25 650,00	25 650,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	26 850,00	30 500,00	30 500,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28181	Installations générales, aménagt divers	1 925,00	1 950,00	1 950,00
28182	Matériel de transport	12 845,00	8 600,00	8 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 240,00	19 800,00	19 800,00
28184	Mobilier	15 385,00	12 900,00	12 900,00
28188	Autres immo. corporelles	26 370,00	21 750,00	21 750,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 944 715,00	1 767 553,33	1 767 553,33
041	Opérations patrimoniales (9)	57 800,00	6 000,00	6 000,00
1021	Dotation	45 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	7 600,00	1 000,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion	5 200,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 002 515,00	1 773 553,33	1 773 553,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 078 355,18	4 402 293,84	4 402 293,84

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		1 086 104,35
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		145 620,54
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 634 018,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 301 668,21									
1641 Emprunts en euros (total)					4 301 668,21									
C21ZP7019PR	C.R.C.A		2012-06-21	23/06/2013	750 000,00	F		3,980	3,980		A	C	N	A-1
MON213376EUR/0218591/001	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL		2003-09-22	01/02/2004	210 000,00	F		4,480	4,480		A	C	N	A-1
N° 681110011	C.R.C.A		1998-05-27	25/05/1999	2 500 000,00	F		5,400	5,400		A	C	N	A-1
N°3197-1-84-420	CREDIT FONCIER		1973-06-30	30/06/1974	42 041,87	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3484-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1975	131 294,48	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3643-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1976	315 140,59	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°4139-1-84-420	CREDIT FONCIER		1976-06-30	30/06/1977	353 191,27	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 301 668,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		589 531,89					62 682,57	23 084,71	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		589 531,89					62 682,57	23 084,71	0,00	0,00
C21ZP7019PR	N	0,00	A-1	501 312,04	8,00	F		3,980	47 409,31	19 952,21	0,00	0,00
MON213376EUR/0218591/001	N	0,00	A-1	68 840,72	4,00	F		4,480	12 588,55	3 084,06	0,00	0,00
N° 681110011	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,400	0,00	0,00	0,00	0,00
N°3197-1-84-420	N	0,00	A-1	677,60	4,00	F		0,250	134,83	1,69	0,00	0,00
N°3484-1-84-420	N	0,00	A-1	2 536,00	5,00	F		0,250	420,01	6,34	0,00	0,00
N°3643-1-84-420	N	0,00	A-1	7 092,43	6,00	F		0,250	1 005,63	17,73	0,00	0,00
N°4139-1-84-420	N	0,00	A-1	9 073,10	7,00	F		0,250	1 124,24	22,68	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		589 531,89					62 682,57	23 084,71	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	589 531,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	10/11/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais relatifs aux documents d'urbanismes - 202	10	10/11/2015
L	Frais d'études non suivies de réalisation. - 2031	5	10/11/2015
L	Frais de recherche et dévelop. non suivies de réalis - 2032	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à une pers.de droit privé - 204	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à un organisme public - 204	15	10/11/2015
L	Concessions et droits, brevets, licences, logiciels - 205	2	10/11/2015
L	Immeubles de rapport - 2132	30	10/11/2015
L	Installations générales, agencemts & aménagemts - 2135	10	10/11/2015
L	Matériel roulant d'Incendie et de défense civile - 21561	10	10/11/2015
L	Matériel outillage d'Incendie et de défense civile - 21568	5	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie matériel roulant - 21571	10	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie autre - 21578	5	10/11/2015
L	Autres installations - petit équipement - 2158	2	10/11/2015
L	Autres installations - gros équipement - 2158	5	10/11/2015
L	Installations générales, agencements & aménagemts divers - 21	10	10/11/2015
L	Véhicules de tourisme et utilitaires - 2182	5	10/11/2015
L	Matériel informatique : petit matériel - 2183	2	10/11/2015
L	Matériel informatique : gros matériel - 2183	5	10/11/2015
L	Mobilier : petit mobilier - 2184	2	10/11/2015
L	Mobilier : gros mobilier - 2184	5	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : petit équipement - 2188	2	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : gros équipement - 2188	5	10/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Autres provisions pour risques	0,00	01/01/2018	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		73 765,00	I 73 765,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		62 700,00	62 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	62 700,00	62 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 065,00	11 065,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 065,00	11 065,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	73 765,00	1 976 510,49	0,00	2 050 275,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 045 553,33	III 2 045 553,33
Ressources propres externes de l'année (a)		230 000,00	230 000,00
10222	FCTVA	180 000,00	180 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 815 553,33	1 815 553,33
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	8 050,00	8 050,00
28031	<i>Frais d'études</i>	1 850,00	1 850,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	30 595,00	30 595,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	935,00	935,00
28041631	<i>ADM : Bien mobilier, matériel</i>	4 320,00	4 320,00
28041632	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	6 100,00	6 100,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	2 960,00	2 960,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	12 720,00	12 720,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	7 150,00	7 150,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	800,00	800,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	39 650,00	39 650,00
28138	<i>Autres constructions</i>	5 250,00	5 250,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	1 350,00	1 350,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	600,00	600,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 300,00	1 300,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	24 400,00	24 400,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	25 650,00	25 650,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	30 500,00	30 500,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 950,00	1 950,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	8 600,00	8 600,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 800,00	19 800,00
28184	<i>Mobilier</i>	12 900,00	12 900,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	21 750,00	21 750,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	48 000,00	48 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 498 373,33	1 498 373,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 045 553,33	1 086 104,35	145 620,54	807 468,17	4 084 746,39

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 050 275,49
Ressources propres disponibles	IV	4 084 746,39
Solde	V = IV – II (6)	2 034 470,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20422	Participation	Opération Façades	SOLIHA HABITAT / TERRITOIRE 84	Autre personne de droit privé	11 435,00
FONCTIONNEMENT					
65548	Contribution 2019	Fonctionnement	SMAEMV	Etablissement de droit public	9 800,00
6558	Participation 2018	Fonctionnement	ASA CANAL DE CARPENTRAS	Autre personne de droit public	1 800,00
657362	Subvention	Fonctionnement	CCAS DE BEDOIN	Autre personne de droit public	8 500,00
65737	COLLEGE DE MAZAN	Fonctionnement	COLLEGE MALRAUX 84380 MAZAN (3)	Etablissement de droit public	480,00
6574	NUM 01	Fonctionnement	ASSO DEP COMBATTANTS PG ET ATM	Association	300,00
6574	NUM 02	Fonctionnement	ASSO SKI CLUB VENTOUX BEDOIN	Association	150,00
6574	NUM 03	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	2 500,00
6574	NUM 04	Fonctionnement	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	12 000,00
6574	NUM 05	Fonctionnement	ASSO AMICALE DONNEURS DE SANG	Association	400,00
6574	NUM 06	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 500,00
6574	NUM 07	Fonctionnement	COMITE OEUVRES SOCIALES	Association	4 810,00
6574	NUM 08	Fonctionnement	ASSO BEDOIN CYCLO RANDONNEURS	Association	150,00
6574	NUM 09	Fonctionnement	ASSO SCRABBLE DU VENTOUX	Association	150,00
6574	NUM 10	Fonctionnement	ASSO. BEDOIN A PETITS POINTS	Association	150,00
6574	NUM 11	Fonctionnement	COUNFRAIRIE DI MANTENEIRE DE S	Association	150,00
6574	NUM 12	Fonctionnement	ASSO EN FORME A BEDOIN	Association	700,00
6574	NUM 13	Fonctionnement	ASSO PIERRES ET PATRIMOINE HAM	Association	150,00
6574	NUM 14	Fonctionnement	SOCIETE DE TIR BEDOIN VENTOUX	Association	250,00
6574	NUM 15	Subvention except	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	1 000,00
6574	Num 16	Fonctionnement	ASSO SOCIETE DE CHASSE LE VENT	Association	150,00
6574	NUM 17	Fonctionnement	ASS VENTOUX COUNTRY CHEZ FRANC	Association	150,00
6574	NUM 18	Fonctionnement	ASSO DEVEL TOURISTIQUE SPORTIF	Association	15 580,00
6574	NUM 19	Fonctionnement	ASSO BEDOIN ALL STARS	Association	500,00
6574	NUM 20	Fonctionnement	ASSO CLUB NATURISTE BELEZY PRO	Association	150,00
6574	NUM 21	Fonctionnement	ASSO TAXI PANTAI	Association	300,00
6574	NUM 22	Fonctionnement	ASSO EGOBIKE	Association	300,00
6574	NUM 23	Fonctionnement	LES GUIBOLES BEDOINAISES	Association	100,00
6574	NUM 24	Fonctionnement	ASSO VENTOUX SUD FOOTBALL CLUB	Association	12 000,00
6574	NUM 25	Fonctionnement	ASSO LES FLOUS DU VENTOUX	Association	400,00
6574	NUM 26	Fonctionnement	MEMOIRE DE BEDOIN ET DU VENTOU	Association	500,00
6574	NUM 27	Fonctionnement	ASSOC GYMNASIQUE LI BOULEGAIR	Association	150,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	NUM 28	Fonctionnement	VENTOUX TRAIL CLUB SANTE PREVE	Association	150,00
6574	NUM 29	Fonctionnement MSAP	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	6 000,00
6574	NUM 30	Fonctionnement	ASSO ECURIE DES SEPT VIRAGES	Association	150,00
6574	NUM 31	Fonctionnement	LINUX VENTOUX	Association	150,00
6574	NUM 32	Fonctionnement	ESCOLO DOU VENTOUR JULES MARCE	Association	150,00
6574	NUM 33	Subvention except	ASSO VENTOUX SUD FOOTBALL CLUB	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18AP1-OP 287 REHABILITATION EGLISE	2 273 370,37	0,00	2 273 370,37	554 587,27	976 103,95	407 540,37	520 028,59

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	8,50	1,00	9,50
Adjoint Administratif territorial principal de 2è	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,90	1,00	1,90
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	1,00	25,00	20,90	1,00	21,90
Adjoint technique territorial	C	18,00	1,00	19,00	15,90	1,00	16,90
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des activités physiques et s	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant de conserv. du patrimoine principal 1ère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine principal de 1èr	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint animation principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation territorial	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Garde-champêtre chef	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Garde-champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		45,00	2,00	47,00	38,20	2,00	40,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	531	0,00	A Code Travail L1224-3	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 480,30		
adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
animateur périscolaire	C	ANIM		1 480,30	A EMPLOI AVENIR 35H	CDD
animateur territorial	C	ANIM	348	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				1 480,30		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> - GARANTIE D EMPRUNT	CDC	ETABLISSEMENT PUBLIC	INSTITUTION FINANCIERE	1 926 416,40
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SMAEMV			9 800,00
COVE		TPU	0,00
SYNDICAT RHONE VENTOUX			0,00
SYNDICAT ELECTR. VAUCLUSIEN	01/01/2013	sans fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 775 000,00	5,13	12,40	0,00	840 100,00	2,59
TFPB	4 963 000,00	6,05	21,37	0,00	1 060 593,00	3,20
TFPNB	237 000,00	3,39	38,77	0,00	91 885,00	2,42
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	11 975 000,00	5,48			1 992 578,00	2,91

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 18

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2019

Présenté par le maire (1),

A BEDOIN, le 11/04/2019

le maire ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A BEDOIN, le 11/04/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - REYNARD Luc présent	
02 - PETIT Jean-Marc présent	
03 - ROUX Béatrice présente	
04 - ROUYER Dominique présent	
05 - LECLERCQ Colette présente	
06 - FORT Denis présent	
07 - REYNARD Nathalie absente excusée représentée par Colette LECLERC	
08 - COLIN Pierre présent	
09 - TREVILY Janine présente	
10 - MASSENDÈS Michèle présente	
11 - BLANC Chantal présente	
12 - DELL INNOCENTI Michel présent	
13 - CAMPON Patrick présent	
14 - POUILLAUE Vincent présent	
15 - RIBAS Jean-Louis présent	
16 - RASSELET Blandine absente excusée représentée par Jean-Marc PETIT	
17 - CHAPOT Morgane présente	
18 - MAHLER Christiane présente	
19 - ROSSETTI Patrick présent	
20 - BERNARD Gilles présent	
21 - CONSTANT Alain présent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22 - PERRIN Carole présente	
23 - CHARBONNEL Joël présent	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BEDOIN, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.